

COFIN, Budget 2022

Municipal concerné : IHSAN KURT

Questions générales :

5. Ressources humaines :

- La COFIN souhaite obtenir plus d'explications sur les EPT supplémentaires qui ont été budgétés. Merci de nous informer avec les fiches de poste et les cahiers des charges afin de mieux en comprendre la nécessité.

Comment ont été calculé les frais de formation dans les différents dicastères ?

La Cofin constate des dépenses supplémentaires importantes sur les postes d'entretien ordinaires (comptes 3141). Pouvez-vous nous faire un résumé de la situation et nous expliquer les motivations de passer ces dépenses via le budget et non via des préavis ?

Pouvez-vous nous faire un récapitulatif des comptes 3185 (HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES) avec un comparatif sur le budget 2021 et les comptes 2020 ?

Question pour la bourse

La Cofin sollicite les derniers rapports du canton avec les contribuables par classe de revenu.

[Les rapports vous sont transmis en annexe](#)

La COFIN remercie pour la réponse

1. ADMINISTRATION GENERALE

15. Affaires culturelles et de loisirs

1530. Bibliothèque

3189.005. Bibliothèque, animation

- Comment se justifie l'augmentation eu égard à ce qui a été dépensé en 2019 et en 2020 ?

Réponse de la municipalité :

Bibliothèque : proposition de budget 2022

Budget collections (documents et livres)

Souhait CHF 40'000. Budget 2020 = CHF 33'300.

Le taux de renouvellement des collections de la bibliothèque est actuellement faible. Il équivaut à 6.8%, alors qu'un taux d'environ 10% est généralement préconisé dans le domaine.

Un budget plus conséquent pour les achats permettrait de diversifier et d'actualiser davantage l'offre documentaire, tant pour le secteur jeunesse que pour celui des adultes. La bibliothèque pourrait ainsi disposer de 20% de fonds supplémentaires destinés à l'achat de nouveautés, tout support confondu. Cela contribuerait par ailleurs à son attractivité.

Budget animation

Souhait CHF 8'000. Budget 2020 = CHF 6'800.

Avec la situation liée au Covid, très peu d'activités ont été réalisées entre 2020 et 2021. Cependant, la bibliothèque aimerait se positionner comme un acteur culturel à l'avenir. En lien avec la demande d'augmentation des effectifs, la bibliothèque souhaite développer des nouvelles animations tout public ainsi que des projets. Cette augmentation permettrait d'enrichir l'offre culturelle, par exemple en proposant des activités pour le public d'adultes. En même temps, elle contribuerait à la réalisation de projets de petite taille en lien avec le service.

Budget mobilier

Souhaites CHF 3'600, comme pour 2020.

L'infrastructure de la bibliothèque est vieillissante et compte un mobilier qui a quelques décennies à son actif. Il est important que ce dernier demeure toujours fonctionnel et en bon état. Le montant de CHF 3'600 est approprié si l'on considère le remplacement de certains éléments qui ne font plus l'affaire ou, encore, l'achat de nouveaux équipements tout au long de l'année.

Budget imprimés

Souhaites CHF 5'300, comme pour 2020.

Ce montant permet de se doter du matériel nécessaire au bon équipement des collections. La bibliothèque doit utiliser des outils, supports, matériaux, etc. afin de favoriser la bonne conservation d'un document et prolonger sa durée de vie. L'achat de petit matériel doit être envisagé régulièrement, par exemple pour étiqueter et recouvrir correctement les ouvrages. Le budget de CHF 5'300 paraît donc approprié. Par ailleurs, il permet l'impression de certains supports de communication destinés au public.

Frais de port

Souhaites CHF 2'000, comme pour 2020.

Ce montant couvre principalement les frais d'envoi du courrier (par exemple les rappels aux lecteurs, l'envoi des réservations, etc.) qui peuvent être variables d'une année à l'autre.

Récapitulatif

	Proposition 2022	2021	2020
Achats livres	40'000	33'000*	33'300
Animation	8'000	3'200*	6'800
Achats mobilier, machines et matériel	3'600	1'500*	3'600
Imprimés et fournitures de bureau	5'300	3'000*	5'300
Frais de port	2'000	1'500*	2'000

**Baisse prévue afin de réaliser le projet d'identité visuelle CHF 10'000.*

Remarques de la COFIN : La COFIN remercie

Question complémentaire :

2. Finances

2100. Impôts

4011.000. Impôt sur bénéfice net personnes morales

- Compte tenu du rattrapage opéré en 2020, l'estimation n'est-elle pas trop optimiste ? Pouvez-vous nous donner des explications détaillées sur l'augmentation estimée des revenus sur les personnes morales (~ 700'000.-)

Réponse de la municipalité :

Une estimation à hauteur de CHF 700'000.- a été portée au budget, des discussions sont en cours.

Remarques de la COFIN : La COFIN remercie pour la réponse

Question complémentaire :

3. Police

6100. Corps de police

- Pouvez-vous nous rappeler ce qui provoque cette augmentation importante ?

Réponse de la municipalité :

- La raison de l'augmentation pour Prilly est la hausse de la valeur du point d'impôt (qui passe de 375'105 à 436'573).

Budget 2022

Commune	Bussigny	Chavannes	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St. Sulpice	Villars S C	Totaux
Point d'impôt net 2020	247'220	172'648	297'269	615'653	436'573	770'102	142'890	260'71	2'708'426
Point d'impôt net en %	9.128%	6.374%	10.976%	22.731%	16.119%	28.434%	5.276%	0.963%	100.00%
Habitants 2020	9'614	8'487	8'700	13'164	12'383	20'863	4'909	958	79'078
Population en %	12.158%	10.732%	11.002%	16.647%	15.659%	26.383%	6.208%	1.211%	100.00%
Interventions 2020	1'352	1'055	1'380	1'423	2'360	3'777	488	143	11'978
Interventions en %	11.287%	8.808%	11.521%	11.880%	19.703%	31.533%	4.074%	1.194%	100.00%
Moyenne 1 1(2x) 1	11.183%	9.162%	11.125%	16.976%	16.785%	28.183%	5.441%	1.145%	
Moyenne 0 1(2x) 1 sans le point d'impôt	11.868%	10.091%	11.175%	15.058%	17.007%	28.099%	5.497%	1.206%	
Minimas	11.183%	9.162%	11.125%	15.058%	16.785%	28.099%	5.441%	1.145%	98.00%
Moyenne optimale	11.411%	9.349%	11.352%	15.366%	17.128%	28.673%	5.553%	1.168%	100.00%

Budget 2021

Commune	Bussigny	Chavannes	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St. Sulpice	Villars S C	Totaux
Point d'impôt net 2019	306'520	268'948	214'887	480'590	375'105	683'643	254'910	30'085	2'614'688
Point d'impôt net en %	11.723%	10.286%	8.218%	18.380%	14.346%	26.146%	9.749%	1.151%	100.00%
Habitants 2019	8'962	7'887	7'944	13'089	12'423	20'928	4'717	973	76'923
Population en %	11.651%	10.253%	10.327%	17.016%	16.150%	27.206%	6.132%	1.265%	100.00%
Interventions 2019	1'309	1'078	1'454	1'487	2'353	3'894	574	154	12'303
Interventions en %	10.640%	8.762%	11.818%	12.086%	19.125%	31.651%	4.666%	1.252%	100.00%
Moyenne 1 1(2x) 1	11.416%	9.889%	10.173%	16.125%	16.443%	28.052%	6.670%	1.233%	
Moyenne 0 1(2x) 1 sans le point d'impôt	11.314%	9.756%	10.824%	15.373%	17.142%	28.688%	5.643%	1.261%	
Minimas	11.314%	9.756%	10.173%	15.373%	16.443%	28.052%	5.643%	1.233%	97.99%
Moyenne optimale	11.546%	9.957%	10.382%	15.688%	16.781%	28.629%	5.759%	1.258%	100.00%

Remarques de la COFIN : La COFIN remercie pour la réponse

Question complémentaire :

Tableau des investissements

- Est-il possible d'avoir le montant de l'investissement réel pour chaque préavis ?
- Pouvez-vous faire figurer les recettes prévues et effectives ?

- Dans la colonne du crédit accordé, une fois le crédit bouclé, le montant mentionné correspond au montant accordé. Peut-on y faire figurer le montant réellement dépensé ?

Réponse de la municipalité :

- Cette information est uniquement dans le tableau figurant dans la brochure des comptes et nommé "Investissements". Le tableau dans la brochure du Budget est intitulé "Plan des amortissements". Vous trouverez ci-joint le tableau "Investissements au 30.09.2021 provisoire, attention il est au format A3.

Investissements 01.01 au 30.09 Provisoire (A3)

- Cette requête sera transmise au nouveau boursier, mais nous attirons votre attention sur le fait que les deux tableaux susmentionnés sont déjà en petit caractère et que si on rajoute deux colonnes ils seront peut-être encore moi lisible.
- Lorsqu'un préavis est bouclé vous trouvez le montant **des dépenses nettes cumulées** dans le tableau figurant dans la brochure des comptes (voir document ci-joint).

Cette remarque n'est pas très claire pour nous. Il faudrait la clarifier avec la COGEST, qui a déjà ces renseignements.

Remarques de la COFIN : La COFIN remercie pour la réponse

•

Question complémentaire :

SDIS page 90 :

Compte 6509.3521.02 / Qu'est-ce qui explique cette différence de 5'000.-

La COFIN n'a pas reçu la réponse officielle qui avait été reçue en copie par un(e) commissaire. Elle se prononce à ce sujet par voie d'amendement.